

# Subvention à Habitat 44 (OPH de Loire-Atlantique)



## Département de Loire-Atlantique

Arnaud LEGENTIL

Habitat

3 quai Ceineray – 44 041 NANTES Cedex 1

Tel : 02 40 99 10 47

[habitat.social@loire-atlantique.fr](mailto:habitat.social@loire-atlantique.fr)

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le Conseil départemental apporte un soutien financier à HABITAT 44 afin de permettre le développement de logements locatifs sociaux sur l'ensemble du département. Cette intervention en investissement vise notamment à :

- Réaliser le programme de développement d'une offre nouvelle accessible et équilibrée sur l'ensemble du territoire départemental ;
- Proposer des solutions d'habitat pour les publics prioritaires du Département (personnes âgées ou en situation de handicap, jeunes en insertion et publics très précaires) ;
- Maintenir en état le parc existant et améliorer son patrimoine en fonction des priorités définies au sein de son Plan Stratégique de Patrimoine ;
- Améliorer les équilibres financiers d'Habitat 44 et notamment de sa gestion locative de proximité.

### TYPE D'AIDE

Subvention, garanties d'emprunts

### SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département de Loire-Atlantique

### TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Habitat 44 (OPH de la Loire-Atlantique).

### MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Dotation d'investissement.

### ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2022 : 1 000 000 € de crédits de paiement

### BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Budget 2021 : 3 500 000 € de crédits de paiement

## **OBSERVATIONS**

En 2022, une convention a été signée entre le Conseil départemental 44 et Habitat 44 sur la période 2022-2027. Le Conseil départemental s'est engagé à soutenir Habitat 44 à hauteur de 15 M€ sur la période pour réaliser 300 logements par an sur l'ensemble du Département, dont 250 familiaux et 50 logements foyers. L'ensemble des prêts d'Habitat 44 sont également garantis par le Département.

